

Les priorités 2019 : trame verte, écoles et proximité

En présentant le budget 2019, Christian Estrosi a pointé quatre dossiers: le réaménagement des couloirs de bus, le rattrapage pour la vie scolaire, les territoires et la fiscalité

C'est le top quatre de Christian Estrosi qui, lors de la présentation du budget 2019, a cité ces chantiers.

1 Trame verte

Le maire a commencé avec « la création d'une trame verte de 6 km en centre-ville ». Il s'agit de la transformation des couloirs de bus « désarmés » par la ligne 2 du tram.

L'enveloppe de l'embellissement qui atteint 16,5 millions d'euros inclut également la fin de la rénovation de l'abbaye de Saint-Pons, l'aménagement du parc urbain du Ray, l'ouverture au public de la tour Saint-François, la requalification de la Cité du parc (dans le cadre de la transformation du cours Saleya) et l'achèvement de la sécurisation de la promenade des Anglais.

2 Écoles

Vient ensuite le dossier des écoles avec un rattrapage après une pause « en raison des efforts financiers consentis en matière de sécurité », a rappelé le maire. Pour 2019, les crédits affectés s'élevaient à 19,3 millions d'euros.

Outre la nouvelle cuisine centrale, il s'agit du renouvellement des outils numériques, de la rénovation des bâtiments scolaires dont celui de Corniche-Flourie, de l'extension du groupe scolaire Ray-Gorbella, de la ré-



Le conseil municipal a adopté le budget primitif à la majorité.

(Photo Franck Fernandes)

L'opposition pique le budget

► Patrick Allemand (« Un autre avenir pour Nice ») : « L'investissement pour le logement est scotché à 4,57 millions d'euros, l'action sociale est à 1,8 million, soit le sixième budget de la ville. Il y a un maximum pour le décor, nous défendons l'envers du décor. »

► Juliette Chesnel (EELV) : « La baisse de l'encours de la dette met la Ville sur la bonne voie. Mais ne s'agit-il

pas de transferts vers le budget de la Métropole ? »

► Dominique Boy-Mottard (PRG-DVG) : « La Métropole est la maison mère et la Ville de Nice est une filiale. La baisse annoncée des impôts comme élément du pouvoir d'achat est une nouvelle tarte à la crème. »

► Marie-Christine Arnault (RN) : « La baisse des impôts, c'est du vent, la baisse de la taxe d'habitation relève

de l'État, la taxe d'enlèvement des ordures ménagères relève de la Métropole et est imposée, il reste la baisse du taux foncier de 2,12 % après le coup de matraque donné par le nouvel impôt métropolitain. »

► Benoit Kandel (CNIP-Divers droite) : « Pour absorber la hausse de la taxe foncière il faudrait visiter cent fois le parc Phaenix. C'est le jeu du bonneteau ! »

novation de l'Observatoire.

3 Territoires

Christian Estrosi a placé en troisième position les neuf territoires qui bénéficieront chacun de la même env-

veloppe de 900 000 euros. Le maire a insisté sur l'investissement et sur « la préservation du niveau des dépenses d'équipement à 85 millions » sur un budget d'investissement de 180 mil-

lions d'euros (le budget principal s'équilibre à 730 millions d'euros et la part du fonctionnement y est de 550 millions, lire notre édition de samedi). L'élu a rappelé les moyens permettant la ma-

îtrise des charges de fonctionnement, soulignant, en particulier que « les économies, 3,5 millions d'euros pour 2019, reposent principalement sur la poursuite de la mutualisation entre la Ville, la

Métropole et le centre communal d'action sociale ». Les projections attestent que la Ville ira au-delà des engagements pris dans le contrat d'objectifs signé avec l'État qui fixe la limite de la hausse à 0,75 %. Christian Estrosi et Philippe Pradal, premier adjoint, ont insisté sur une décade de l'endettement de 8 millions d'euros, qui devrait même atteindre 10 millions lors du compte administratif.

4 Fiscalité

Évidemment la hausse de la taxe foncière cette année en raison de l'activation du prélèvement métropolitain noircit le tableau.

Christian Estrosi avait toutefois une bonne nouvelle: la baisse globale de 9 % en 2019 et en 2020 de l'impôt sur le foncier bâti (grâce à la réduction de 2,12 % du taux communal). Pour l'illustrer, il a donné un exemple: pour un foyer propriétaire de son logement en partant du niveau d'imposition actuel de 640 euros pour le foncier. Son calcul, tenant compte de la baisse de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères et de la taxe d'habitation, parvenait, en 2020, à un résultat négatif de - 60 euros. Face aux piques de l'opposition, Christian Estrosi a coupé court: « J'en ferai faire la démonstration par un cabinet d'audit. »

R.D.

TOUT DOIT DISPARAÎTRE !

LIQUIDATION

AVANT TRAVAUX D'EMBELLEMENT

du 20 NOVEMBRE au 30 DÉCEMBRE

Literie 3000

www.literie3000.fr
04 93 07 12 54

82, Av. France d'Outremer
St-Laurent-du-Var

32, Av. Lantelme (face Cap 3000)
St-Laurent-du-Var

RÉSERVÉ DE DÉCLARATION N° 2018-05 11-2018-06